



Conditions Générales

Chaque année, nous mettons tout en œuvre pour que nos camps soient une pleine réussite et que chacun de nos participants vive une expérience enrichissante, tant d'un point de vue sportif que d'un point de vue humain. Ainsi, depuis 2010 nous avons obtenu le « **Label Camp de Foot** » de l'Association Suisse de Football, et bénéficions également du soutien de Jeunesse & Sport.

Les conditions générales que vous trouverez ci-dessous vous donnent des compléments d'information. Par l'inscription de votre enfant à l'un de nos camps, vous acceptez ces conditions générales. Elles visent à proposer le meilleur cadre possible à chacun.

1 Procédure d'inscription

Afin de garantir une qualité technique élevée et un encadrement idéal, et en raison du succès croissant des camps, nous sommes contraints de limiter le nombre de participants par semaine de camp. Le nombre limite est différent en fonction du stade où a lieu le camp de votre enfant.

1.1 Formulaire d'inscription

L'inscription aux camps s'effectue exclusivement en ligne, via notre site internet www.campsdefoot.ch. Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée.

1.2 Confirmation d'inscription

Dès que nous accusons réception de votre demande d'inscription, un courriel vous est envoyé le jour même incluant les informations relatives aux modalités de paiement (si vous ne recevez pas ces détails, veuillez contacter notre équipe « Communication » à



l'adresse suivante: information@campsdefoot.ch).

1.3 Validation de l'inscription

L'inscription au Camp de Foot est validée dès réception de votre paiement. Pour vous acquitter du montant de l'inscription, vous pouvez choisir entre le paiement par e-banking ou par bulletin de versement. Le paiement doit être effectué dans un délai de 30 jours dès réception des détails bancaires. Après ce délai, si aucun versement n'a été effectué, votre inscription peut être annulée sans préavis. En cas de paiement tardif, veuillez nous avertir par courriel ou téléphone. Un courriel de confirmation vous est envoyé dans les dix jours suivant votre paiement afin de vous informer de l'inscription définitive de votre enfant. D'autre part, trois à quatre semaines avant le début des camps, vous recevrez un dernier courriel avec toutes les informations relatives au déroulement du camp.

2 Finances

2.1 Finance d'inscription

La finance d'inscription du camp inclut toutes les prestations sportives, l'encadrement, les repas & collations, ainsi que le cadeau souvenir. Il inclut également le repas du vendredi soir. Le prix de l'inscription est de CHF 300.- par camp et par enfant.

2.2 Réductions

Pour les familles avec plusieurs enfants, à partir du 2^{ème} inscrit, le prix est de CHF 260. – au lieu de CHF 300. – Ainsi pour une famille de deux enfants :

- Le premier paiera CHF 300.- pour un camp, respectivement CHF 600.- pour deux camps.



- Le deuxième enfant paiera CHF 260.- pour un camp, respectivement CHF 520.- pour deux camps.

3 Assurance □

Chaque participant doit être couvert par sa propre assurance maladie et accident.

4 Conditions de remboursement

Toute annulation doit se faire par écrit (lettre ou courriel).

4.1 Motifs d'annulation

Seules les demandes d'annulation pour raisons médicales et autres cas de force majeure seront prises en compte pour un remboursement. Dans le cas d'une indisponibilité pour raisons de santé, un certificat médical sera demandé comme pièce justificative. Pour toute autre raison d'annulation, nous nous réservons le droit de n'octroyer aucun remboursement.

4.2 Conditions de remboursement

En cas de motif d'annulation valable (voir point 4.1), un remboursement pourra être accordé selon les modalités suivantes :

- Jusqu'à 30 jours avant le début du camp, un montant de 5% pour frais administratifs encourus sera retenu sur les frais d'inscription.
- Jusqu'à 15 jours avant le début du camp, seule la moitié des frais



d'inscription sera remboursée.

- A partir de 14 jours avant le début du camp, aucun remboursement ne sera accordé.

Remarque : un départ en cours de camp (départ volontaire, blessure ou renvoi pour mauvaise conduite) ne donne droit à aucun remboursement.

5 Déroulement du camp

5.1 Organisation du camp

Les Camps de Foot se déroulent du lundi au vendredi. Le premier jour, les enfants sont accueillis par le chef de camp et les entraîneurs des Camps de Foot. Une brève séance de présentation destinée aux joueurs a lieu le lundi à 9h00, puis les enfants sont repartis dans les différents groupes. Le vendredi soir, à 18h30, a lieu la cérémonie de remise des prix ainsi que le traditionnel repas de clôture.

5.2 Droit à l'image

Chaque année, un DVD regroupant les meilleurs moments de la semaine est réalisé. En s'inscrivant au camp, vous nous autorisez à filmer et à prendre des photos de vos enfants. Ces visuels seront uniquement utilisés pour nos divers supports promotionnels (DVD, flyers, affiches, site internet, etc.).

5.3 Informations pratiques

Les activités du Camp de Foot commencent le matin à 9h30 et finissent le soir à 18h30. Les parents déposent leur enfant tous les jours à 9h00, et viennent le chercher à 18h30. A noter que, durant les camps, les organisateurs sont présents au Centre Sportif dès 8h30 le matin et jusqu'à 19h00 le soir. Sur



demande, il est donc possible de leur confier la surveillance des enfants en-dehors des horaires officiels des Camps de Foot.

5.4 Discipline

Pour le bon déroulement du camp, les enfants s'engagent à respecter les règles et le matériel qui est mis à leur disposition. Ils s'engagent également à respecter toutes les personnes du staff ainsi que les autres joueurs du camp. En cas de problèmes, les enfants peuvent s'adresser aux différents membres de l'équipe d'encadrement. En cas de comportement inadéquat vis-à-vis des entraîneurs ou des autres enfants, les organisateurs se réservent le droit de renvoyer le(s) fautif(s). De plus, en cas de dégradation volontaire du matériel, vol ou acte malveillant, les frais occasionnés seront à la charge des parents ou du représentant légal.

5.5 Périmètre

La responsabilité des organisateurs est limitée au périmètre du centre sportif, lequel est clairement indiqué aux enfants en début de camp. Autrement dit, les organisateurs ne sont pas responsables de tout problème éventuel si l'un des enfants décide de son plein gré, et sans avoir l'autorisation des responsables, de quitter l'enceinte du centre sportif durant les horaires de camp.

5.6 Boissons et repas

Les frais d'inscriptions couvrent les repas de midis et les boissons (eau, thé et sirop) offerts aux enfants pendant les pauses. Par ailleurs, durant toute la journée, il est possible d'acheter des boissons et des snacks à la buvette.

5.7 Valeurs

Les enfants sont responsables de leurs effets personnels laissés dans les vestiaires. Nous déclinons donc toute responsabilité en cas de perte ou de vol



d'effets personnels laissés sans surveillance. Les vestiaires sont généralement fermés durant les entraînements mais aucune surveillance active n'est effectuée. Par précaution, nous vous conseillons de noter le nom de votre enfant sur toutes ses affaires. De plus, les enfants sont invités à déposer leurs valeurs (porte-monnaie et téléphones portables uniquement) auprès du staff buvette qui se chargera de les garder en lieu sûr.

Nous vous remercions de votre confiance.

Les organisateurs des Camps de Foot